

Vous allez avoir une

cyto-ponction de la thyroïde

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie. Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Une cyto-ponction thyroïdienne consiste à faire une piqûre dans le cou pour réaliser un ou plusieurs prélèvements.

Ces prélèvements seront analysés au microscope. Cette ponction peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons tout en évitant une opération.

Le déroulement de l'examen

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer quand le radiologue vous le demande.

La cyto-ponction comprend trois étapes principales :

1. Le repérage de l'organe ou de la lésion grâce à l'échographie.
2. L'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
3. La traversée de la thyroïde est un peu désagréable. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter toute transmission d'infection d'un patient à un autre. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic sonore au moment du prélèvement.

Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Si cela était nécessaire, un calmant vous sera proposé. La durée de la ponction est variable en fonction du mode de guidage et de la complexité de l'intervention, allant de 20 minutes à 1 heure.

Quel est le bénéfice de la cyto-ponction ?

Si le résultat est suffisant, ce geste peut permettre d'une part d'éviter des biopsies chirurgicales sous anesthésie générale et d'autre part de mieux planifier une éventuelle intervention chirurgicale jugée nécessaire.

Y a-t-il des risques liés à la cyto-ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Afin de déceler et de prévenir le moindre malaise passager, une personne sera toujours présente à vos côtés pour vous surveiller et vous expliquer la progression de l'examen.

Les complications infectieuses sont tout à fait exceptionnelles grâce aux conditions d'asepsie observées. Le geste comporte un risque de saignement chez les personnes qui sont sous anticoagulants ou qui prennent de l'aspirine.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les prélèvements doivent être ensuite analysés par l'anatomo-pathologiste.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie (asthme par exemple), une réaction particulière lors d'un examen radiologique ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan), ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ? Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....
.....
.....

Une prise de sang sera peut-être prescrite pour contrôler votre coagulation.

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- 2) les résultats de l'analyse de sang concernant la coagulation et autres analyses qui aurait pu vous être demandée
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Aucune hospitalisation n'est nécessaire et vous ne devez pas être à jeun.

Après l'examen :

Si besoin, reprenez contact avec nous.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle,
a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Imagerie Médicale du Confluent

5, rue du Marais du Saule / 77130 Varennes sur Seine

01 64 70 23 44

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la SFR.